



62

# COMMUNIQUE

## LE SNSPP-PATS RECU EN PREFECTURE

Frédéric MONCHY, Sébastien DEBONNE et Frédéric LESIEUX, représentants du SNSPP-PATS 62 ont été reçus en Préfecture du Pas-de-Calais ce vendredi 15 mars 2024. Au cours d'un entretien de deux heures avec Mme GIRARDOT, Directrice de cabinet du Préfet, nous avons pu échanger à propos de la situation générale du SDIS du Pas-de-Calais.

Parmi les sujets abordés nous avons évoqué :

- Les dysfonctionnements en matière de dialogue social et la façon avec laquelle les dossiers de fond sont traités. N'ayant aucune réponse sur bon nombre de dossiers, nous demandons à ce que nos demandes régulières soient inscrites à l'ordre du jour de réunions avec pour objectif d'être traitées.
- Les questions d'effectifs opérationnels. Nous estimons qu'il manque environ 280 sapeurs-pompiers professionnels (hors rapport IGA sur le volontariat) afin que le service d'incendie et de secours puisse répondre correctement aux demandes de secours et aux besoins de nos concitoyens. Nous espérons mettre cette situation en évidence lors des travaux de révision du règlement opérationnel qui devraient redémarrer lors du second semestre.
- Rapport de l'IGA et le recours au volontariat : Le SDIS du Pas-de-Calais fait partie des plus « mauvais élèves » en matière de gardes postées des sapeurs-pompiers volontaires. Cette situation découle d'une volonté politique assumée il y a plus de vingt ans. Un retour à la « normale » nécessitera du temps et des moyens considérables. L'Etat devra accompagner le département dans la conduite de ce chantier. Nous avons prévenu Mme la Directrice de cabinet quant aux risques juridiques que pourraient prendre le département du Pas-de-Calais s'il balayait ce dossier d'un revers de la main maintenant que la situation est connue et que les enjeux sont identifiés.
- RETEX inondations : Nous savons qu'un REXTEX est en cours de préparation avec les services de l'ENSOSP concernant les opérations majeures en lien avec les inondations. Nous demandons à être associés à ce travail de réflexion qui doit conduire à améliorer notre doctrine départementale en matière de gestion de crise et de traitement opérationnel des inondations. Nous avons identifié un certain nombre de vulnérabilités (Mécanisme EU, accueil des colonnes de renfort, engagement opérationnel des personnels du SDIS 62, gestion des matériels et équipement, ...), autant de domaines pour lesquels nous devons revoir notre position.
- En matière de santé, sécurité et prévention de la violence : Nous avons exposé nos demandes faites de longue date au sujet des cameras piétons, des caméras embarquées ou encore des gilets de protection pare lame. Autant de sujets pour lesquels nous n'avons aucune réponse du SDIS.
- Suivi post professionnel des sapeurs-pompiers : La réglementation prévoit un suivi post professionnel des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires dès que ces derniers quittent le service, soit parce qu'ils partent à la retraite ou encore qu'ils mettent fin à leur engagement. Cette réglementation n'est toujours pas mise en œuvre. Nous demandons à ce que cette situation soit prise en compte sans délai et ce, afin de répondre aux exigences en matière de santé pour l'ensemble des sapeurs-pompiers.

- Situation du CIS Boulogne/mer : Nous avons évoqué nos attentes et nos inquiétudes quant à la situation du prochain CIS de Boulogne-sur-Mer. En effet, le terrain du prochain CIS est actuellement sous les eaux suite aux inondations. Nous allons certainement au-devant de difficultés si l'emplacement est maintenu tel quel. Comment venir au secours de la population du boulonnais avec un CIS qui a les pieds dans l'eau ?
- Situation de l'unité nautique : Cette unité opérationnelle fait actuellement l'objet d'une profonde refonte, aussi bien sur le plan des équipements opérationnels que des ressources humaines. Le SDIS a nommé des chefs d'unité auxquels il doit donner tous les moyens afin qu'ils puissent conduire leurs missions. Avec pas moins de 120 Km de côte à couvrir, le risque de rupture capacitaire est réel, il en va de la réponse opérationnelle du SDIS pour la saison à venir.
- Dossier des transports sanitaires privés : Le SDIS effectue un certain nombre de missions de transport de malades pour le compte des hôpitaux du département par carences des transporteurs sanitaires privés. Nous regrettons certaines dérives pour les secteurs identifiés de Campagne/Beaurainville, d'Avesnes le Comte ou encore d'Hucqueliers. Ces dérives ont un impact fort sur l'activité opérationnelle des CIS voisins de ces secteurs « TSP ». Nous demandons à la Préfecture d'être vigilante sur ce point. Les centres de secours ruraux sont déjà largement en carence, la question des TSP pose pas mal de difficultés supplémentaires.
- Dossiers judiciaires et enquêtes administratives : Le SDIS fait l'objet de suivis judiciaires et/ou d'enquêtes administratives. Nous appelons notre administration quant à la bienveillance et à l'accompagnement des personnels susceptibles d'être auditionnés dans le cadre de ces procédures.

Nous avons l'habitude de dire que le SDIS du Pas-de-Calais est un établissement qui « dysfonctionne normalement ». La situation est particulièrement tendue en ce moment. Le prochain directeur départemental aura fort à faire dès le 1<sup>er</sup> jour de son arrivée prochaine. En nous inscrivant dans une démarche constructive, nous espérons nous faire entendre sur l'ensemble des points régulièrement évoqués.

Prochain RDV avec M. Jean-Claude LEROY le 22 mars prochain. Au cours de cette prochaine rencontre nous aurons l'occasion de rappeler l'ensemble des points listés ci-dessus. Ce sera également l'occasion d'évoquer les questions qui intéressent les personnels PATS de la direction, des groupements territoriaux et des centres de secours (protection sociale complémentaire, CIA du RIFSEEP, Promotion interne, avancement et nomination, ...).

Nous restons bien évidemment à la disposition de toutes celles et ceux qui souhaitent avoir des réponses à l'ensemble de ces sujets.



07 51 60 17 39



18 rue René Cassin  
62223 SAINT-LAURENT BLANGY



snspp@sdis62.fr